



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Léry, tenue le 11 mars 2026, le projet de règlement suivant a été adopté :

- Projet de règlement numéro 2026-573 modifiant les plans d'implantations et d'intégration architecturale (PIIA)

Une assemblée publique de consultation se tiendra le mercredi le 15 avril 2026 à 17 h 30 au 1, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Léry. L'objet de l'assemblée est de présenter le projet de règlement et de consulter la population.

Ainsi, le projet de règlement cité plus haut vise à :

- Accorder à la Ville de Léry un meilleur contrôle qualitatif sur certains projets de lotissement, de construction, d'agrandissement, de rénovation ou de transformation qui requièrent une attention particulière quant à leur type, leur implantation, leur architecture et leur aménagement paysager, le tout en fonction des contraintes et de l'environnement auxquels ils sont soumis.

Au cours de cette assemblée, le Conseil municipal expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet ne contient pas des dispositions propres à des règlements susceptibles d'approbation référendaire.

Le projet de règlement peut être consulté, sans frais, à l'Hôtel de Ville, situé au 1, rue de l'Hôtel-de-Ville à Léry, aux heures normales d'ouverture du bureau, ainsi que sur le site internet de la ville.

DONNÉ À VILLE DE LÉRY, ce 1^{er} jour du mois d'avril 2026.

Dale Stewart, Directeur général
et greffier-trésorier par intérim